

**Compte-rendu**  
**Séance ordinaire du 9 avril 2025**

*Date de convocation : 3 avril 2025*

*Sous la Présidence de : M. le Maire Guy ERNST,*

*Membres présents : M. Fabien METZLER et Lionel PORCHE, adjoint, Mmes et M. Véronique KIEFFER, Christian REPIS, Christine METZLER, Martine QUIRIN, Sylvie BLATTNER, Angélique GUYENOT et Emilie BESSON.*

*Membres excusés : : Mmes et MM. Jean-François SCHNEIDER (procuration à Christine METZLER), Marien DURRENBERGER (procuration à Fabien Metzler) et Stéphanie FELDMANN (procuration à Jean-François SCHNEIDER).*

*La séance est ouverte à 19 heures 40.*

**Point n° 1 : Désignation du secrétaire de séance**

Madame Christine METZLER est désignée secrétaire de séance.

**Point n° 2 : Approbation du Procès-Verbal de la séance du 19 mars 2025**

M. le Maire donne lecture du PV de la séance du 19 mars 2025 dont la copie a été transmise aux membres du Conseil Municipal. Celui-ci n'appelant pas d'observations particulières, il est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

**Point 3 : Demande de subvention DETR/DSII travaux de voirie - délibération complémentaire.**

La commune de HEILIGENBERG a déposé un dossier de demande de subvention dans le cadre de la DETR/DSIL, suite à la décision prise par le conseil municipal lors de sa séance du 9 octobre 2024. Toutefois, les services préfectoraux, en charge de l'instruction de cette demande, nous ont fait savoir tout récemment qu'une mention était manquante dans la délibération d'octobre 2024 pour être pleinement recevable. En effet, si le conseil a bien approuvé le projet ainsi que la demande de subvention, la mention de l'approbation du plan de financement n'était pas expressément stipulé dans la délibération.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de reprendre la délibération du 9 octobre 20124 et d'y inscrire en outre expressément la mention de l'approbation du plan de financement.**

**Point n° 4 : Avis sur un droit de priorité concernant deux terrains route Nationale.**

M. le Maire présente aux membres du Conseil Municipal deux courriers émanant de la DGFIP concernant la vente de deux terrains sis route Nationale :

- Un terrain sis section 8 parcelle 3 (route Nationale 67190 HEILIGENBERG), d'une superficie 2194 m<sup>2</sup> et appartenant à l'Office Nationale des Forêts, dont la mise à prix est de 3 840,00€,
- Un terrain sis section 8 parcelle 7 (route Nationale 67190 HEILIGENBERG), d'une superficie 2694 m<sup>2</sup> et appartenant à l'Office Nationale des Forêts, dont la mise à prix est de 140 200,00€,

Dans le cadre de cette vente, le service des Domaines sollicite la commune afin de savoir si elle souhaite exercer son droit de priorité afin d'acquérir l'une et/ou l'autre de ces parcelles.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés ne souhaite pas exercer son droit de priorité pour ces deux terrains.**

**Point 5 : Pont du Floessplatz : autorisation pour souscrire une convention avec la CEREMA**  
*(Arrivée de Mme Sylvie BLATTNER)*

Le pont du Floessplatz est situé à l'extrémité du ban de HEILIGENBERG , entre les bancs de MOLLKIRCH et NIEDERHASLACH, sur un chemin rural à vocation agricole, et ne dessert aucune propriété situé sur le territoire de la commune.

Il est possible via une convention avec le CEREMA, de missionner cet organisme afin de mener une réflexion sur une rénovation pérenne du pont.

Toutefois, cette adhésion au CEREMA suppose à minima une cotisation de départ de 500 € par an pendant 4 ans, soit un coût de 2 000 €, qui ne donne droit à aucune prestation, celle(s)-ci étant facturé(es) en sus.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés ne souhaite pas adhérer au CEREMA.**

**Point 6 : Informations du maire.**

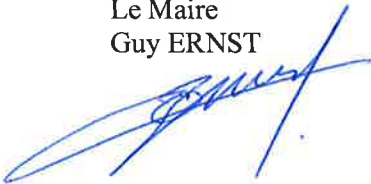
M. le Maire informe les membres du conseil municipal que le prochain bulletin communal sera édité le 14 avril. Il remercie les conseillers de les distribuer avant le week-end pascal.

M. Le Maire rappelle la tenue prochainement de la cérémonie du 8 mai. L'horaire est encore à confirmer mais devrait être 11H15.

M. le Maire signale qu'une vente de bois organisé par la commune aura lieu le mercredi 23 avril à 19H au foyer communal. Le lendemain, jeudi 24 avril, c'est une réunion sur le compostage qui se tiendra, toujours au foyer Saint-Michel.

*L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 20 heures 30.*

Le Maire  
Guy ERNST



La Secrétaire de séance  
Christine METZLER

